



SEMINAIRE ADHERENTS

ASA

du 28 septembre 2024

à la Maison des Associations - Marœuil

Animé par André DESJONQUERES

SOMMAIRE

Accueil de Patrick FRANÇOIS : Président de l'ASA	2
« ÊTRE ADHERENTS, AUJOURD'HUI, À L'ASA, POURQUOI FAIRE ? »	4
Intervention de Gérard LEFEBVRE : Président d'honneur de l'ASA	6
Intervention de Pierre MUSSET : Directeur général de l'ASA	7
VERS UNE EQUIPE DE METIER !.....	7
POURQUOI PASSER AU MANAGEMENT PAR OBJECTIFS ?	7
C'EST POURQUOI L'ASSOCIATION S'APPUIE SUR TROIS VOLETS :	9
DES MISSIONS OPÉRATIONNELLES DE L'ASSOCIATION :	9
QUALIFICATIONS NECESSAIRES :	9
LES ENJEUX FUTURS :	10
Intervention de Sandra PAWLOW : Cheffe de service pôle santé	11
Intervention de Michaël MORAIS : Chef de service site de Belval	13
Intervention de Stéphane NIQUET : Chef de service de la veille sociale « la Margelle et l'Accueil de nuit »	13
Intervention d'Anne-Sophie PREVOST : Directrice générale adjointe	14
Échanges avec les adhérents	15
Mise en commun des carrefours de l'après-midi	20
ATELIER COMMUNICATION : Comment parler de l'ASA ?	20
ATELIER SANTÉ : Que faire pour répondre à la précarité croissante ?	21
ATELIER CVS : Comment associer nos résidents ?	23
ATELIER BÉNÉVOLAT.....	24
Conclusion :.....	25

Accueil de Patrick FRANÇOIS : Président de l'ASA

Chers amis, adhérents de l'ASA.

Au nom du bureau, je suis heureux de vous accueillir. Dans son intuition et son contenu, cette journée constitue une première pour notre association. Avant de vous en préciser les contours et les attentes, je voudrais remercier André de s'être rendu disponible pour accompagner et animer cette journée. Nos remerciements vont aussi au bureau de l'ASA et à sa direction générale pour la préparation et la mise œuvre. Monsieur le Maire de MARCÉUIL, cher administrateur, je vous remercie pour la mise à disposition de cette salle. Merci à vous tous, pour votre présence, elle marque votre attachement au devenir et contribue à la maturité de l'ASA.



En septembre 2022, nous fêtons le 40^{ème} anniversaire du « Petit Atre ». Cet événement nous a donné le goût de nous retrouver pour vivre une journée dénuée de contraintes légales afin de renforcer et d'enrichir les intuitions et les orientations de l'ASA. La cadence de ce rendez-vous restera à déterminer.

Se retrouver en période anniversaire témoigne notre volonté de faire mémoire de l'indignation pleinement citoyenne de nos fondateurs bénévoles face à la grande précarité. Leur engagement déterminé, voir improvisé est encore signifiant aujourd'hui. Nous tenons au caractère associatif de l'ASA avec des valeurs humaines toujours à entretenir.

Chers adhérents, nous sommes comme de bons artisans qui savent qu'on ne peut pas tout entreprendre, mais ont à cœur de faire bien ce qui est à leur portée et ne désespèrent pas de tout ce qu'ils ne pourront pas faire. La veille sociale est notre atelier.

Notre projet associatif rédigé en 2022, fidèle à notre histoire, éclaire l'itinéraire de notre structure au cœur d'un quotidien mouvant, souvent inattendu, voir tendu. Les nouveaux statuts définis la même année en assurent la bonne marche.

Des chantiers sont encore à ouvrir, voir en cours, tel notre règlement intérieur, la charte des bénévoles. La reconfiguration en profondeur de l'organigramme et l'identification d'objectifs ont bien installé l'ASA dans sa mission de veilleur social. Des relations confiantes sont désormais de mise avec les partenaires de tutelles et les autorités locales. Nous sommes honorés de la présence régulière à nos conseils d'un membre de la ville d'ARRAS (en la personne de Mr Jean Pierre FERRY (1^{er} adjoint), et d'un représentant de la communauté urbaine d'ARRAS (en la personne de Mr Jean Luc TILLARD, Vice-président).

L'ASA grandit en plein vent. Parce que la grande précarité induit de nouveaux défis, le code social impose de nouvelles règles, dans sa croissance, notre structure s'est ouverte au salariat.

Au terme de mon propos, notre président d'honneur, Gérard LEFEVRE qui lors de sa présidence assura la transition d'un accompagnement bénévole total vers un salariat adapté, exprimera le fait que ce passage fut délicat et nécessitant un temps long.

La conduite de l'ASA aujourd'hui est héritière du travail obstiné des présidents qui m'ont précédé. Je salue en particulier ceux présents parmi nous (Gérard et Pierre Marie).

Aujourd'hui, 2 mots expriment la relation entre la gestion associative et la direction opérationnelle : Altérité et subsidiarité. Le premier exige, instaure une reconnaissance et une confiance mutuelle, toujours à entretenir. Le deuxième reconnaît que les 2 instances en conduite de la vie de l'ASA sont bien au plus près de leur mission respective. Cette relation est féconde mais il nous faut parfois le réaffirmer.

Et c'est d'un commun point de vue que nous avons retenu le thème de cette journée :

« ÊTRE ADHERENTS, AUJOURD'HUI, À L'ASA, POURQUOI FAIRE ? »

Ce thème en forme de question interroge un état de fait relatif à la dimension associative de l'ASA, pour laquelle une réflexion collective nous semble nécessaire.

Cette question commence par un verbe conjugué au présent, elle souligne qu'il est temps de mettre l'ouvrage sur le métier.

Le faible nombre d'adhérents nous interroge. Il ne s'agit pas d'en prendre ombrage. Mais négliger ce constat serait privé l'ASA de porter loin la cause de la grande précarité au cœur du territoire et se priver de rejoindre des forces vives potentiels en attendant que nous leur fassions signe.



Répondre à la question du jour nous permettra de nous mettre en chemin. C'est ensemble, adhérents et salariés, que nous pourrons lever bon nombre d'interrogations et dessiner des initiatives.

L'exposé de notre directeur général, dans un instant, nous fera entrer dans le vif du sujet. Avec le bureau, je formule le vœu, qu'au terme de cette journée, nous ayons de la matière à poursuivre avec plus d'audace le dialogue avec nos concitoyens. Nous avons un service à leur rendre. Celui de leur rappeler qu'une société ne peut se prétendre civilisée et accomplie qu'à la condition qu'elle ne laisse pas sciemment l'un des siens sur le bord de la route.

Alors ensemble, et en paraphrasant Jean Jacques GOLDMAN :

« Gardons cette chance »

« Qu'on nous envie en silence »

« Cette force de penser que le plus beau reste à venir »



Intervention de Gérard LEFEBVRE : Président d'honneur de l'ASA

Rappel que l'association a démarré suite au décès d'un sans-abri. Il y avait la soupe, on allait chercher l'excédent au lycée agricole.



En 1999, l'ASA obtient l'agrément de l'État pour devenir maison d'accueil d'urgence.

L'association embauche Philippe EECKHOUT au poste de directeur ainsi que 6 salariés polyvalents.

La coordination bénévole- salarié n'est pas facile. Certains donnent des ordres aux salariés...

Pour les bénévoles, le Petit Atre, c'est leur bébé. Ils appellent les accueillis « nos bons amis ».

La tâche du bénévole n'est pas facile, la bonne volonté ne suffit pas.

Intervention de Pierre MUSSET : Directeur général de l'ASA

VERS UNE EQUIPE DE METIER !

- Si je dois résumer en une phrase mon intervention pour partager, avec vous, les perspectives et les enjeux opérationnels de nos services je dirais « vers une équipe de métier ! ».
- Nous ne voulons pas dire que nous ne sommes pas du métier ! Mais que le métier doit être repensé.



- Quel est ce métier ? C'est le social. Et pourquoi il doit être repensé ? Parce qu'il manque de repères et de sens actuellement. Le travail social, tel qu'il est défini semble ne pas se trouver sur le terrain. Le social c'est créer du lien alors que la tendance actuelle est de rompre du lien !
- C'est dans cette perspective que nous avons mis en place tout un travail de professionnalisation et de structuration pour redonner du sens et du goût au travail social.
- Un type de management participatif a été utilisé, il est temps de passer au management par objectifs. Vous le savez, les écoles de management sont multiples et répondent à des étapes différentes des organisations.

POURQUOI PASSER AU MANAGEMENT PAR OBJECTIFS ?

- Parce que nous avons maintenant :
 - Nos services bien identifiés avec leurs cadres de proximité,
 - Notre projet associatif qui a actualisé son objet social,

- Les besoins du territoire et de notre public, besoins connus suite au diagnostic partagé avec les élus et les partenaires,
 - Une volonté forte des adhérents pour faire.
- Les objectifs sont clairs pour nous puisque nous connaissons le champ de notre intervention. Ce cadre on le trouve dans la dénomination de notre association.
 - L'ASA est un groupement de personnes ayant identifié un besoin non traité par les pouvoirs publics et auquel il faut apporter des réponses dans une logique de solidarité entre les êtres humains. C'est ce que vous êtes.
 - Notre association est gestionnaire de dispositifs, c'est-à-dire que nous sommes régis par le CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles).
 - Le but principal d'une association est de créer une valeur sociétale et humaine afin de renforcer le lien social.
 - **D'aide** : c'est venir en aide à des personnes dont la situation nécessite une prise en charge.
 - On voit ici la part associative qui doit être mobilisée avant de l'intégrer dans un dispositif qui nécessite, je le rappelle, des qualifications imposées par le CASF.
 - Autrement dit, avant de passer à la création de dispositif, c'est-à-dire déléguer le sujet à l'État et aux collectivités, il y a une intervention associative conformément à la Loi de 1901, à assumer.
 - **Sans abri** : notre public est bien identifié : les sans-abri. Pour lui venir en aide, l'association développe plusieurs moyens d'intervention.
 - Nous avons donc trois sujets qui nécessitent coordination : association, dispositifs et public.

C'EST POURQUOI L'ASSOCIATION S'APPUIE SUR TROIS VOILETS :

- **L'action des bénévoles** : nécessaire pour sa partie valeurs associatives.
- **Les salariés** : nécessaires pour faire fonctionner les différents dispositifs financés par les pouvoirs publics.
- **Les usagers** : parties prenantes de l'action car tout ce qui est mis en place est pour les aider à s'insérer et s'intégrer.

DES MISSIONS OPÉRATIONNELLES DE L'ASSOCIATION :

- Satisfaire les besoins élémentaires :
 - Mission : alimenter,
 - Mission : héberger.
- Construire un parcours vers l'autonomie :
 - Mission : accueillir et orienter,
 - Mission : accompagner vers l'autonomie.

QUALIFICATIONS NECESSAIRES :

C'est dans la mission d'accompagner vers l'autonomie, qu'il nous faut des qualifications professionnelles.

C'est là où le rôle des salariés devrait être important et nécessaire.

Pour les autres missions, elles peuvent être faites avec des bénévoles et donc les adhérents.



LES ENJEUX FUTURS :

- Le vieillissement de notre public,
- Les problèmes de santé,
- L'isolement,
- La participation à la vie citoyenne.

Intervention de Sandra PAWLOW : Cheffe de service pôle santé

Alors que les politiques actuelles et la vie en générale nous presentent par des objectifs temporels, je peux vous affirmer que la santé ne peut être soumise à la notion de temps.



Pour les publics que nous accompagnons ou rencontrons au quotidien la problématique santé est la dernière des priorités. Elle arrive bien après la nécessité de satisfaire leurs besoins élémentaires.

Dans un contexte où il est demandé aux professionnels d'agir dans un temps donné (parcours résidentiel, temps de prise en

charge...) abordé le sujet de la santé demande de la patience, du savoir-faire, la création d'un lien de confiance qui ne peut s'établir en un temps déterminé.

Une fois cette relation établie et le travail amorcé, nous entrons dans le temps d'attente ... les rdvs médicaux, les examens, les résultats ... Je me souviens d'un échange avec un médecin réanimateur. Celui-ci m'annonçait la fin de vie de l'un de nos résidents et me questionnait sur la possibilité de l'accompagner dans ses derniers instants. Acte qui de par les valeurs de notre association ne portait pas à questionnement, nous devions et serions présents. Alors que j'aurais pu lui poser moult questions, la première qui m'est venue a été : cela va prendre combien de temps ?

Dans un système régi par le temps il nous faut garder la priorité sur la qualité de l'accompagnement, qui dans le domaine de la santé demande du temps.

Le temps que les professionnels n'ont « plus », les bénévoles peuvent nous l'offrir.

Nos actions communes bénéficieront aux publics accompagnés qui bien avant d'être comptabilisé comme 1 rencontre, 1 prestation, doit être replacé à sa place d'homme.

En résumé sur le pôle santé ; il nous faut du **temps**.

- Pour reprendre l'exemple de l'accompagnement en fin de vie, il faut passer du **temps** avec eux aussi avant.
- Le **temps** d'hospitalisation où les accueillis n'ont pas de visite.
- Les **temps** de conduite pour les rendez-vous médicaux.
- Il y a aussi les personnes qui rentrent en logement, à qui le bénévole pourrait rendre visite et prendre du **temps** avec eux.

Il nous faut ouvrir nos portes aux bénévoles, non pas parce que les salariés ne font pas leur travail au contraire, mais pour leur permettre d'avoir plus de temps pour leur travail d'éducateur.

Il va nous falloir apprendre à vous donner votre place.

Intervention de Michaël MORAIS : Chef de service site de Belval

Présentation des dispositifs de Belval (Accueil de jour et de nuit) et INTERVAL (accueil d'auteurs de violence intra familiale).
Rôle et missions des sites
Importance des orientations des résidents.



Partenariat avec la mairie de Troisvaux.
Besoin en particulier sur la mobilité des résidents, réflexion sur le bénévolat dans ce sens.

Intervention de Stéphane NIQUET : Chef de service de la veille sociale « la Margelle et l'Accueil de nuit »

Présentation de la veille sociale, ouverture tous les jours de l'année et de l'amplitude horaire.



Explication de l'harmonisation de l'intervention des bénévoles et des salariés.

L'ensemble des cadres a pu expliquer la notion du temps, le temps des personnes accueillies, des travailleurs sociaux et celui des bénévoles n'est pas le même.

L'intervention des bénévoles complète le travail éducatif et les échanges permettent à l'équipe de faire un diagnostic plus fin des besoins, attentes et des projets à mettre en place.

Intervention d'Anne-Sophie PREVOST : Directrice générale adjointe



L'aide alimentaire constitue la mission principale de l'ASA. À l'origine, l'organisation reposait sur un système de binômes quotidiens qui, pendant leur pause déjeuner, allaient récupérer les surplus alimentaires non consommés dans les écoles d'Arras. Ces denrées étaient ensuite utilisées pour préparer les repas du soir.

Besoin exprimé sur les réseaux de nos adhérents qui seraient des potentiels donateurs de produits alimentaires (agriculteurs, magasins...) mais aussi besoins de bénévoles pour accompagner nos résidents lors des déplacements pour collecter ces dons.

Échanges avec les adhérents

Clothilde PETITPREZ, Membre de la Brique créée en 2016 : nous sommes une association et bénévoles mais professionnels aussi ! On fait des maraudes le jeudi. On propose des activités pour rencontrer d'autres personnes : sorties au théâtre... On a aussi la soupe populaire. Dans l'association, il y a aussi des « aidés » qui sont « aidants ».

Le jeudi on emmène les accueillis qui le souhaitent à la pétanque, si mauvais temps, on pourrait prévoir une animation à la Margelle si possible.

Accueil soupe pour rompre la solitude.

On est déjà présent et on donne du temps, à voir ce qu'on peut faire en fonction de notre temps.



Pierre MUSSET : quand je dis professionnel je ne veux pas dire que les bénévoles ne sont pas professionnels mais je rappelle que le dispositif dans lequel l'utilisateur se trouve demande des exigences régies par le CASF et dont la réalisation incombe au professionnel salarié du dispositif. Ce travail exigé par le CASF n'est pas

opérationnel toute la journée ! C'est pourquoi il y a des moments où l'utilisateur est dans une zone « tampon » et peut-être prêt pour entrer en relation avec le bénévole. Toute la question à mon sens est de bien savoir à quel moment c'est au dispositif d'intervenir et quand faire appel aux bénévoles. Je pense aux travailleurs sociaux qui distribuent du café par exemple ! Or cette activité peut être réalisée par d'autres bénévoles comme résidents.

Stéphane NIQUET : prendre les usagers en charge à l'intérieur de la structure en jouant aux cartes par exemple peut donner des indicateurs complémentaires à l'accompagnement des éducateurs.

André DESJONQUERES : c'est une question de coordination entre professionnels et bénévoles.

Roland HUGUET : j'ai ma carte d'adhérent. Ça tombe bien on cherchait un lieu pour jouer aux cartes. On sait qu'on peut aller jouer à



la Margelle. J'ai rencontré un sans-abri qui ne voulait pas aller à la Margelle, car il voulait garder son autonomie. L'association est méconnue. A Liévin, elle n'est pas connue (*occasion d'échanges pour indiquer le territoire de notre association c'est l'arrondissement et que sur Liévin c'est l'APSA*). Je vais en parler autour de moi, pour faire rentrer des adhérents.

Jean-Luc TILLARD, Maire de Beaumetz-Les-Loges et vice-président de la CUA - Développement des

solidarités et préventions : je constate dans les perspectives affichées l'absence de la question des jeunes alors que le rapport d'activité de l'ASA indique une part importante des jeunes pris en charge. Il y a certes le vieillissement, mais aussi l'augmentation des jeunes. Il faudrait une réflexion avec la CUA sur la prise en charge des jeunes, car elle a une compétence action sociale sur la jeunesse. Permettre à des jeunes d'accéder au logement. Il y a un travail qui est effectué avec la Maison de l'Emploi et des Métiers.



Il faut une coordination CUA et ASA sur cette thématique des jeunes. Quelles sont les actions « d'aller vers » à mettre en place ?

Pierre MUSSET : c'est exact ! Les sujets affichés dans ces diapos sont ceux sur lesquels l'ASA peut agir ! Le vieillissement, on pense au projet maison relais, la santé, on agit avec le LHSS Mobile, l'isolement en allant vers... alors qu'avec les jeunes, nous avons un vrai problème de compétence adaptée pour pouvoir entrer en contact avec eux. Pas facile de discuter avec eux. Mais on les observe en train de se grouper dans un coin de la Margelle ou devant la structure, isolés du reste, refusant de suivre leurs démarches et restant à l'écart. Je rappelle aussi que souvent la Margelle absorbe tout ! Dès qu'il y a une fin de prise en charge, la personne s'oriente vers la Margelle. Mais on sait que c'est très facile pour mettre fin à une prise en charge ! Il s'agit de « provoquer un peu » pour se faire mettre à la rue ! C'est pourquoi nous avons dit lors de notre colloque d'adapter les exigences des

dispositifs à l'accueil des jeunes. Si les règles ne sont pas respectées, pour l'ASA, cela va de soi puisque les structures sont faites pour les personnes qui ont des difficultés avec les règles de notre société. Un travail préparatif avec des « tolérances raisonnables » doit être recherché. La Margelle n'est pas adaptée à l'accueil des jeunes pour qui il y a des structures adaptées comme les FJT (foyer jeunes travailleurs).

Jean-Luc TILLARD : dialogue à retrouver. Ils cherchent leur liberté. Les jeunes se sentent chez eux à la Margelle. Ils quittent l'ASE et viennent à la Margelle.

- Il y a une Association sur Valenciennes qui accompagne les jeunes à la sortie de l'ASE dans un logement en attendant de trouver logement et travail, cela jusque 25 ans.

- Bénévole avec son cœur : danger de se faire envahir.

- Eveiller le grand public aux sans-abri. Ça peut arriver à tout le monde : divorce, alcool, perte de travail.

- Margelle : tout âge confondu.

Jean-Pierre FERRI, adjoint au maire Arras : c'est l'été qu'on constate le plus de décès de sans-abri ; on oublie d'évoquer l'accident



de la vie qui peut amener là. Comment peut-on expliquer les choses ? Il faut accepter la notion de risque partagé. La société n'accepte pas quand on a trouvé un logement de retrouver la personne à la rue. 4800 demandes de logement : 40% de logements à trouver à cause d'une nouvelle situation : divorce, familles recomposées.

Il faudrait avoir les clés pour expliquer le rôle essentiel de l'association, construire un parcours. On a des structures trop exigeantes, trop de cloisonnements. À la Margelle plus de souplesse.

Il faudrait travailler plus ensemble : coordination, médiation, on a tous un rôle à jouer.

ASA : il faudrait expliquer ce qu'il y a derrière.

Il y a des salariés qui vivent dans leur voiture. Besoin d'éléments de langage pour dire ce qu'est l'ASA.

75% de personnes éligibles au logement social.

Avoir le souci de la santé mentale.

Comment accueillera-t-on le bénévole ?

Mise en commun des carrefours de l'après-midi

ATELIER COMMUNICATION : Comment parler de l'ASA ?

ASA, voilà bien un sigle qui parle peu aux usagers et ressortissants arrageois.

Contrairement au Petit Atre qui identifie un endroit, une structure d'aide aux personnes dans le besoin et qui subsiste dans l'esprit de la population et des bénéficiaires de l'ASA.

L'ASA. Une dénomination réductrice par rapport aux divers services que la structure apporte et aux différents publics accueillis ou suivis.



Sur St Pol, il existe une association ATRE qui a également pour vocation de s'occuper des personnes dans le besoin.

Nécessité de changer le regard, l'image des usagers. L'ASA, c'est quoi pour les gens d'Arras ?

Un sans logis, un ivrogne, une personne sale, un braillard ? On veut bien de lui... mais loin de chez moi...

En résumé : - Redorer l'image des bénéficiaires.

- Trouver un nom, un sigle qui parle à tout le monde...pourquoi pas "le Petit Atre" ou autre.

ATELIER SANTÉ : Que faire pour répondre à la précarité croissante ?

Une conclusion qui sert d'introduction :

La santé est un domaine très intime chez nos personnes accueillies comme pour nous. Il faut donc de la confiance et donc de la durée dans la relation.

C'est donc un engagement du bénévole envers la personne.

Nous rappelons qu'il faut du temps en présence.



Sachons aussi qu'être en « bonne santé » au CHRS c'est déjà se lever, et ignorer ses soucis de santé. En entrant au CHRS, en sortant de la rue, les problématiques de santé apparaissent et vont se développer car elles ne sont plus ignorées.

Une réalité nouvelle :

Nous accompagnons régulièrement des personnes en fin de vie. Vivre les derniers instants de vie d'une personne. C'est un autre accompagnement car au CHRS la réussite de l'accompagnement est la sortie. Dans ce nouvel accompagnement c'est vivre des temps de qualité qui apaisent et rendent le plus humain cette étape de vie.



Des idées :

- Trouver des activités qui permettent de se faire connaître avant qu'il y ait un besoin spécifique. Alors que nous faisons tout pour intégrer les personnes, là il faut se laisser intégrer dans l'environnement qui est le leur.
- Rendre visite aux personnes quand ils vivent un séjour long en hôpital. En 2024 c'était le cas pour 10 personnes.
- Accompagner pour un rendez-vous.
- Participer avec les personnes à des temps comme des jeux, des discussions, des promenades... une présence pour créer de la confiance.
- Participer à des journées à thème avec les personnes. Exemple : Octobre Rose et la journée de dépistage.

Concernant le bénévolat :

- Il faut accompagner les bénévoles. Ils ne doivent pas repartir à la maison avec tout ce qu'ils ont entendu. Il faut apprendre à porter ce qu'ils entendent et avoir du recul.
- Il faut de la disponibilité « gratuite » avant d'avoir un besoin spécifique.
- Apprendre à « être avec » qui peut déboucher sur un « aller avec » en complémentarité des professionnels.
- Apprendre à préserver la confidentialité, la réserve, le « secret ». Créer une charte de confidentialité et de sincérité avec une limite exprimée comme ceci « ce que tu dis là, c'est inquiétant, je vais le partager car ça je ne peux pas le garder pour moi. Il y a danger ». Ça devrait être dit à la personne.

ATELIER CVS : Comment associer nos résidents ?

L'importance de dialogue et d'échanges entre résidents est essentiel pour abordés des sujets concrets en CVS, leur retour d'expérience et leur implication dans la vie de leur lieu de vie doit les pousser à réfléchir avec les équipes et à comprendre le sens de la volonté éducative. Leurs questionnements ne peuvent pas être individuel mais pour une amélioration collective.

S'impliquer dans le quotidien du foyer peut amener les résidents à progresser ou à montrer leur compétence à l'équipe



éducative, qui peut par la suite leur donner des responsabilités partielles (sous contrôle de l'équipe éducative) ... ses compétences peuvent ensuite leur servir dans la recherche d'un emploi ou d'un projet futur.

Amener la réflexion et l'envie de sortir rencontrer « la société » doit être un moteur du CVS.

Les personnes en logements diffus peuvent aussi apporter leur expérience « du foyer au logement » comme pairs et pour engager le dialogue avec les résidents du foyer.

Réflexion sur « le comment » motiver les résidents, souvent très éloignés d'une envie à « avancer ».

Difficulté à trouver cette motivation, besoin de temps pour créer lien de confiance.

ATELIER BÉNÉVOLAT : mobiliser des bénévoles pour nous aider à la réalisation du projet associatif ou intégrer des bénévoles dans le cadre d'un dispositif professionnel.

Petite anecdote : connaissez-vous l'origine du mot clochard ? Aux Halles de Paris quand le marché était fini, une cloche sonnait pour appeler les nécessiteux, d'où le nom de clochard après.

Points essentiels abordés dans le groupe :

- Satisfaction générale de cette première rencontre entre les adhérents et l'équipe cadre qui permet de mieux se connaître, d'entendre les attentes de tous dans un esprit d'échange franc et cordial.
- Demande qu'un ordre du jour soit établi pour la prochaine fois.
- Demande des participants de visiter les différents sites de l'association car les besoins d'intervention et leur sens n'est pas le même d'un dispositif à l'autre.
- Demande de connaître le contenu de la Chartre afin que les adhérents et les bénévoles puissent se l'approprier.
- S'engager sur un court terme pour une mission spéciale, les gens attendent qu'on les appelle pour un temps et pour faire quoi.
- Propositions : lotos, jeux de société, vestiaire ? discuter avec les accueillis ou aller dans les logements diffus, préparer des repas avec les dons alimentaires, carré potager, accompagner pour aller dans les différents locaux administratifs ou pour des rendez-vous médicaux, réparation de vélos, mettre des compétences au service....
- Listes de bénévoles avec numéro de téléphone et ce qu'il est prêt à faire.
- Bénévole direct et bénévole qui vient d'une autre association ?

Conclusion :

André DESJONQUERES : Consultant et animateur de la journée



Pour ma part, ce que je retiens de cette journée, c'est avant tout des besoins pressant et important d'accompagnements effectués par les bénévoles dans plusieurs domaines :

- 1) - logistiques, promenades, visites, loisirs, fin de vie etc., etc....
- 2) - sur les différents sites de la structure.

Il me paraît nécessaire de structurer les interventions des bénévoles :

- 1) lister toutes les actions que peuvent prendre en charge les bénévoles et définir les priorités,
- 2) définir chaque mission sur une fiche mission : posture, rôle de l'accompagnant, etc.
- 3) nommer un ou plusieurs référents bénévoles pour organiser le travail et trouver les ressources nécessaires en fonction des demandes de la structure. (Organisation à définir),
- 4) avoir une structure de travail pour les bénévoles, garantit d'une part d'éviter toute dérive, et d'autre part, c'est aussi un très bon outil de recrutement de nouveaux adhérents actifs, en leur proposant de participer à des missions diverses et variées.

